CATÉGORIE MAJEURE DE DIAGNOSTICS nº 17

Affections myéloprolifératives et tumeurs de siège imprécis ou diffus

17

Cette présentation comporte trois parties :

- * la description des critères d'entrée dans la CMD nº 17
- * la liste des groupes par ordre croissant des numéros
- * les listes d'actes et de diagnostics relatives à ces groupes, dans l'ordre des numéros figurant sur l'arbre de décision
- * La CMD nº 17 comprend les affections hématologiques malignes, les tumeurs bénignes ou malignes de siège imprécis ou diffus et les antécédents de tumeurs malignes.
- * Dans la CIM 10, les anémies réfractaires sont classées dans la catégorie des "SYNDROMES MYELODYSPLASIQUES" du chapitre des tumeurs. Ces affections orientent le RSS dans cette CMD.